

L'EUROPE au carrefour de son histoire ?

A la fin de deux conflits mondiaux sanglants et destructeurs qui avaient ruiné l'Europe, certains hommes politiques éclairés comme Jean Monnet, Robert Schuman, Konrad Adenauer ou Alcide de Gasperi ont décidé d'essayer de bâtir une unification européenne pour éviter que tout recommence, pour faire contrepoids au bloc communiste et pour rivaliser économiquement avec les États-Unis d'Amérique. La construction européenne est une belle idée celle d'un grand marché où les hommes, les marchandises et les capitaux circulent librement. En 1957, tout commence avec le **Traité de Rome**, c'est la création du Marché commun entre six pays : la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, la Hollande et le Luxembourg. Aujourd'hui, 28 pays sont membres de l'Union Européenne (UE). L'idée de départ était que l'unification économique progressive de l'Europe entraînerait son unité politique. Mais une ambiguïté est née à l'origine entre les partisans d'une Europe fédérale et ceux d'une Europe des États telle que celle préconisée et soutenue par le Général de GAULLE.

En mai prochain, vont se dérouler **les élections européennes** pour désigner les députés au **Parlement européen** dans chaque État membre de l'UE. Les partis politiques français ont la fâcheuse habitude de présenter, derrière une tête de liste « well known », des candidats peu connus ou battus lors des dernières élections nationales. Ils ont tort car ce sont des élections très importantes. En effet, les directives européennes votées par le Parlement européen influencent les lois nationales qui doivent s'y conformer tôt ou tard. En France, 20% des lois françaises ont une origine européenne, un pourcentage qui la situe dans la moyenne. C'est une proportion certes, encore modeste, mais certains secteurs comme l'agriculture ou la pêche qui bénéficient d'une politique commune depuis longtemps ont une législation qui provient à 40% de l'Europe. Il en est de même pour les activités financières et environnementales où il est nécessaire d'agir au niveau européen pour assurer le bon fonctionnement du système ou assurer une protection efficace.

Les principales étapes de la construction européenne.

L'Europe fonctionne, depuis le Traité de Rome de 1957, selon le **principe de la subsidiarité**. Selon la philosophie qui préside dans les États membres, les décisions doivent être prises au niveau le plus proche possible des citoyens, l'UE agit, et seulement, si un objectif ne peut être atteint au niveau national. Ainsi, les institutions européennes interviennent lorsque les États membres ne peuvent pas poursuivre individuellement le but recherché, c'est-à-dire, là où l'Europe a une vraie valeur ajoutée.

Il ne faut pas oublier que les décisions européennes sont les émanations du Conseil des ministres de l'UE et du Parlement européen, élu démocratiquement par les citoyens de chaque État membre.

D'une union axée, au départ sur l'économie, le grand marché unique, les pays membres voulaient insuffler une union politique plus intégrationniste. C'était l'espoir d'une véritable Union économique et monétaire Européenne avec la création d'une série de critères macroéconomiques à respecter impérativement pour pouvoir participer à l'union monétaire.

C'est dans ce contexte qu'intervient en 1992 le **traité de Maastricht** signé par les États membres ; il entraine en application pour réaliser une plus grande intégration politique et économique. En pratique, il institue une citoyenneté européenne consacrant aux citoyens des États membres, le droit de libre circulation et de résidence à l'intérieur de l'Union européenne. Les français approuvèrent avec peu d'enthousiasme le référendum, par un vote légèrement favorable de 51,05 % des votants, l'autorisation faite au Président de la République d'alors, François Mitterrand, de ratifier le traité. Ce fut ici la 1^{ère} alerte d'autant plus que les danois s'y sont repris à deux fois pour valider le traité. C'est à cette époque qu'émerge une classe politique eurosceptique, précurseurs des extrémismes identitaires d'aujourd'hui.

En 1997, le **Pacte de stabilité et de croissance** est adopté par tous les pays membres au Conseil européen d'Amsterdam. Il fixe certaines contraintes communes en matière de finances publiques, principalement un plafond de 3% pour le déficit budgétaire et prévoit des sanctions financières. Les pays membres auront dorénavant une politique monétaire commune mais leur politique budgétaire reste nationale.

Le 1er juin 1998 est créée la **Banque Centrale Européenne (BCE)** dont le siège est fixé à Francfort sur le Main en Allemagne. Elle devient l'institut d'émission de la zone euro et est chargée d'en définir les grandes orientations de politique monétaire.

Le 1^{er} janvier 1999, les taux de change des monnaies participantes sont fixés de manière irrévocable. **L'euro est introduit comme monnaie légale** sous forme scripturale. Le 1^{er} janvier 2002, l'euro sous forme fiduciaire (billets et pièces) est mis en circulation.

Concernant la libre circulation des personnes, les **Accords de Schengen**, tant critiqués aujourd'hui avec l'afflux des migrants en Europe, sont signés en 1985 par cinq des membres de la communauté européenne l'Allemagne, la France et les pays du Benelux puis étendus par le traité d'Amsterdam, entré en vigueur le 1^{er} mai 1999, aux autres États de la communauté. Ils prévoient de dispenser les citoyens des États membres dudit espace des contrôles aux frontières intérieures des pays membres permettant ainsi leur libre

circulation. Ils comprennent aussi des dispositions sur l'immigration et la coopération policière.

Dans le domaine de l'éducation, le **programme Erasmus** permet depuis 1987 à des milliers d'étudiants de réaliser une partie de leurs études dans un autre État membre de l'UE auquel s'ajoute l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Turquie et la Macédoine.

Or, aujourd'hui, après tant d'années de construction européenne, « step by step », nous assistons à un délitement progressif de l'Europe. Les menaces d'éclatement de la Communauté se succèdent les unes après les autres.

Pourquoi en sommes-nous arrivés là ?

Tout d'abord, il y a **des raisons économiques**. Le lourd endettement des États de l'Europe du sud, suite à la crise financière de 2008, a plombé l'économie de ces pays qui se sont enfoncés dans un marasme économique et social profond pour certains comme la Grèce. La zone euro n'a pas permis de définir des politiques économiques harmonisées et n'a pas, pour l'instant, atteint aucun des objectifs d'une union économique et monétaire. En effet, selon Patrick ARTUS, chef économiste de Natixis, « la mobilité des capitaux entre les pays de la zone euro a disparu, l'excès d'épargne de l'Allemagne et des Pays-Bas est prêté en dehors de la zone euro depuis la crise financière, plus qu'aux autres membres de l'Union ». « Les échanges commerciaux entre les pays de la zone euro n'ont pas profité de l'intégration monétaire et économique et enfin les entreprises européennes du secteur des nouvelles technologies n'ont pas profité de la présence du marché unique pour se développer. Il n'y a pas de GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft) de la zone euro ».

Ensuite, **l'explosion de la question nationale** vécue comme une crise identitaire liée à la montée de l'insécurité, au terrorisme de musulmans radicalisés, à l'envahissement de migrants victimes d'un trafic organisé par des passeurs qui exploitent leurs misères, est venue affaiblir une Europe divisée sur les solutions à y apporter.

L'afflux de migrants en Europe et à ses frontières, constitue un danger pour les démocraties. En effet, devant ce flux non régulé, les populations européennes prennent peur et se réfugient un peu plus, à chaque élection, dans des votes extrémistes. La société remet en cause les valeurs démocratiques et libérales accusées d'être incapables de rétablir la situation. Les partis extrémistes prennent le pouvoir ou y participent aujourd'hui en Hongrie, en Autriche, en Italie, pays fondateur de la Communauté européenne, ou augmentent leur poids électoral à chaque consultation en France, en Allemagne...

Ainsi, les anglais ont voté majoritairement pour le Brexit et le Royaume Uni va quitter en 2019 la communauté européenne car ils ont perçu qu'il n'y avait actuellement aucun moyen d'arrêter les flux de réfugiés vers l'Union Européenne.

La montée de l'insécurité avec un retour en force de la violence qui se radicalise de plus en plus.

Toutes ces peurs identitaires se sont ainsi ajoutées aux peurs économiques et ont contribué au blocage de l'UE.

L'Europe qui a assuré la paix sur son continent pendant près de ¾ de siècle, est aujourd'hui en panne. Les populations ont le sentiment que l'administration européenne est très loin de la réalité et qu'elle préfère réglementer le chocolat, le miel ou les jus de fruit que de s'occuper de leurs principales préoccupations. Enfin, l'Allemagne qui a été le pilier avec la France de la construction européenne, est entrée dans une période d'instabilité politique après les résultats des dernières élections législatives.

Quelles sont les solutions à envisager ?

Il est nécessaire que la France, bien isolée aujourd'hui sur la scène européenne, redevienne un moteur pour la construction d'un grand projet pour l'Europe. Il faut continuer à développer, en **mobilisant encore davantage la Banque Européenne d'Investissement (BEI)** pour financer **la recherche-développement, la transition écologique et le soutien aux PME innovantes**. Il est impératif d'élaborer de **grands projets industriels communautaires** comme ceux qui ont permis les succès d'Airbus ou de la fusée Ariane, la finalisation du projet Galileo, futur concurrent du GPS et le développement du moteur de recherche Qwant, protecteur des données personnelles, qui peut être le début d'une réponse européenne face aux géants américain Google et chinois Baidu.

Une harmonisation européenne s'impose en matière économique, social et fiscale. Ainsi, il faut établir une convergence de plus en plus forte des politiques économiques et une harmonisation sociale avec l'édification d'un droit du travail commun qui permettent à tous les travailleurs de l'UE de bénéficier des mêmes règles de protection et éviter le dumping social. La directive sur les travailleurs détachés adoptée récemment va dans le bon sens. Enfin, sans une harmonisation fiscale qui permettra de gommer les distorsions de concurrence entre les entreprises établies en Europe, il n'y aura pas de libre concurrence. Ainsi, Apple utilise ses filiales irlandaises pour y délocaliser les deux tiers de ses profits mondiaux et ne payer quasiment aucun impôt.

En matière de défense, face à un monde de plus en plus instable, il faut renforcer la coopération entre les membres de l'UE en développant des projets communs, et notamment des matériels militaires communs mais il faut éviter la mise sur pied d'une armée gouvernée par des fonctionnaires de Bruxelles, sans contrôle démocratique.

Il faut certainement revoir le **fonctionnement politique et l'organisation des institutions européennes**, en particulier la règle de l'unanimité, on ne fonctionne pas à 28 pays comme à 6 pays.

En matière de sécurité, pour faire face à la grande crise migratoire qui s'annonce dans les 30 prochaines années, et lutter contre le terrorisme islamique qui va perdurer dans les démocraties occidentales malgré la fin de l'EI, il est nécessaire d'avoir une organisation efficace globale. Elle doit être organisée au niveau de l'Europe en coopération avec les États-Unis et la Russie. Il faut aller plus loin qu'un commissaire européen inconnu sans légitimité démocratique, il faut un gouvernement européen, composé des ministres de l'Intérieur qui éliront un Président en leur sein et à qui on rattachera Frontex. Il rendra compte aux différents États membres, c'est une solution plus démocratique.

Enfin, il s'agit d'être « plus ambitieux sur les grands enjeux, et plus petits et plus modestes sur les petits dossiers », selon les propres termes de Jean-Claude Juncker, Président de la Commission européenne.

Et si on veut réaliser de grands projets permettant de changer la vie des citoyens et de leur donner des perspectives, il faut renforcer le rôle politique de l'Europe, accroître la synergie des compétences entre États membres, améliorer les relations avec les peuples et pour cela, peut-être, donner plus de visibilité médiatique pour les eurodéputés. Elu au Parlement européen de Strasbourg depuis 1999, Alain Lamassoure a déclaré récemment sur Europe 1 « choisir le mandat de député européen, c'est faire vœu de chasteté médiatique ». Comme l'affirme un dicton africain : « **Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin** ».

José GIANNESINI